



Marcellaz - Ma Commune

N°26 – janvier 2021



Les vœux du maire et du conseil municipal

Mesdames, Messieurs, chers enfants,

Des vœux en format papier, une fois ne sera pas coutume, c'est ce que nous espérons tous en ce début 2021 !

Habituellement, c'est à la salle des fêtes que nous nous retrouvons pour cet échange, ce moment de convivialité entre le conseil municipal et les habitants, une occasion pour faire connaissance avec les nouveaux arrivants, un instant simple de la vie communale partagé le verre de l'amitié à la main !

Mais voilà, ce ne sera pas le cas en ce début d'année, toutefois, ce n'est pas pour autant que nous devons l'occulter, bien au contraire, c'est le moment de formuler les meilleurs espoirs, car nous nous en sortirons, parce que nous savons tous qu'après la pluie le beau temps, parce qu'il reste encore un halo de lumière au bout du tunnel.

En 2020, notre vie communale a suivi le rythme imposé par la pandémie, élus et agents ont dû s'adapter afin que les services publics fonctionnent dans les meilleures conditions pour nos habitants et plus particulièrement pour nos écoliers, les contraintes ont été sévères et pas toujours simples à mettre en place; au niveau périscolaire, de nouveaux agents contractuels ont été intégrés afin de répondre au protocole imposé.

Les élections de mars ont positionné une équipe municipale partiellement renouvelée qui, toujours à cause de la crise sanitaire, n'a pris ses fonctions que fin mai. Depuis cette date elle est opérationnelle, 7 séances de conseil, tenues à la salle des fêtes, pour encore une fois respecter les consignes sanitaires.

Le dernier recensement fait état de 1987 habitants, une augmentation raisonnée si nous comparons les chiffres à ceux de certaines communes haut-savoyardes, paradoxe, les effectifs scolaires sont encore en baisse, 10 enfants de moins à l'école publique qui compte 118 élèves et 72 à l'école privée.

Nous avons constaté avec une certaine satisfaction l'arrivée de nouveaux commerçants au centre-bourg. Très rapidement, nos habitants ont pris de nouvelles habitudes prouvant ainsi que le commerce de proximité redevient une valeur sûre dans cette période où un certain modèle de consommation est remis en question.

Je ne ferai pas le tour des événements qui ont ponctué notre vie communale durant l'année écoulée, nous trouverons ces informations sur le bulletin annuel en cours d'élaboration.

Je ne rentrerai pas non plus dans le détail des projets à venir en ce début d'année; je propose que ce soit nos adjoints qui le fassent à la suite, au nom des différentes commissions.

Mais avant cela, si vous le permettez, je souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué à la vie de notre collectivité et en premier lieu les associations qui ont eu énormément de mal à se faufiler à travers les obstacles, merci aux dirigeants bénévoles de conserver la motivation pour un nouveau départ dès que possible.../... .

Merci, à nos agents qui ont su s'adapter aux exigences des différents protocoles sanitaires afin d'assurer la continuité des services publics au périscolaire, à la bibliothèque, à la poste et dans les différents services techniques et administratifs de la mairie.

Merci aux élus, à ceux de l'équipe précédente qui ont dû prolonger leur mandat de quelques mois, à ceux de l'équipe nouvelle qui ont rapidement pris en main les dossiers courants mais également ceux qu'il a fallu gérer en fonction des ordres et contre ordres liés à la situation d'urgence.

Et enfin, merci à vous tous, habitants, acteurs économiques, parents d'élèves qui, par votre civisme et le respect des règles imposées, avez contribué à une vie de village somme toute apaisée.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de vivre cette année dans l'espoir, la solidarité, la sagesse du bon sens, ces vertus qui nous conduiront inmanquablement vers le soleil du bout du tunnel.

Bonne Année 2021 et prenez grand soin de vous.

Jean-Pierre Lacombe.

Paroles d'adjoints



Eric CHASSAGNE - Bâtiments, patrimoine communal, économie.

Malgré le contexte très particulier, la commission Bâtiments a établi un rythme de réunions et engagé plusieurs réflexions. Celles-ci mèneront prochainement à des travaux que vous découvrirez tout au long de cette année. Une « mue » réfléchie mais régulière de notre commune. N'hésitez pas à nous interroger, nous rencontrer... Auparavant, très sincèrement, dans cette période on ne peut plus troublée, nous vous souhaitons à vous, vos familles et vos proches, plus que des mots, une réalité : la Santé et la Sérénité.



Christiane DAUNIS - Animation, culture, associations, sécurité

Au nom de la commission animation, nous vous adressons nos meilleurs vœux 2021, en espérant pouvoir vous retrouver cette année, au cours des animations organisées par la commune, nos écoles et nos associations. Les 1^{ères} dates fixées pour l'instant sont celles des collectes de sang 2021 : vendredi 05 février, jeudi 12 août et vendredi 17 décembre.



Philippe DE PACTÈRE - Communication, urbanisme, aménagement du territoire

Le programme de l'Eco-bourg se réactive dès le début de l'année avec Alpes Créations Immobilières autour de la fin du projet de la zone Sud dans l'esprit de la première tranche. Puis, nous travaillerons avec les architectes urbanistes de Teractem sur la zone centre, rue du Saboti. L'année sera également marquée par la démolition de la remise, entre la maison « Périssoud » et la mairie. Les commissions communication et urbanisme vous souhaitent une année 2021 constructive.



Jessy DUVILLARD - Scolaire, périscolaire et jeunesse

A l'occasion de cette nouvelle année, au nom de la commission scolaire, je tiens à souhaiter à l'ensemble des parents, des agents du scolaire et périscolaire, des enseignants et des élèves une année pleine d'inspiration et de succès dans la réalisation de leurs projets. C'est dans des périodes compliquées comme celle que nous vivons que nous réussissons ensemble à nous surpasser et nous réaliser.



Carlos RUBIO - Voirie, réseaux et espaces publics

Nous verrons dans ce document que notre commission voirie a proposé d'importants travaux de sécurité et d'amélioration de nos voies de circulation, nous souhaitons à nos concitoyens une année 2021 prudente et respectueuse des autres usagers.

Ça fait la une !



La circulation dans le chef-lieu est maintenant sous le régime d'une Zone 30, les intempéries de décembre n'ont pas permis sa finalisation, toutefois elle est officiellement effective. Alors, adaptons notre comportement à ces nouvelles exigences afin que tous les usagers se sentent en sécurité et plus particulièrement les piétons qui convergent vers les commerces et les enfants en chemin pour l'école.

D'importants travaux d'enrobage de chaussées sont programmés dès que les centrales de production seront ouvertes après la trêve hivernale : il s'agit de la rue du Faubourg, de la montée de la route de Montmasson et également de la route de Contentenaz, un secteur entre le carrefour du chemin de la Violette et le panneau d'entrée du village de Peignat. Création d'un parking voitures de 14 places rue des Ecoles à proximité immédiate du point tri.

Par ailleurs, nous aurons certainement de nouveaux travaux dans le cadre du déploiement du réseau de la fibre optique, aussi bien sur certaines voies communales que sur la départementale 16 Annecy/Rumilly.

A l'approche de ces différentes zones de travaux, soyons vigilants et prudents.

Aménager/Construire



La situation actuelle liée à la pandémie change quelque peu « la donne ». Les artisans, malgré toute leur bonne volonté, prennent du retard sur leurs différents chantiers, les fournitures sont très souvent en rupture car comme un jeu de dominos, les matières premières ont manqué, les cycles de fabrication ont été interrompues. Ainsi, certaines opérations prévues dans notre programme de rénovation antérieurement, le seront au cours de ce premier trimestre 2021.

✓Annoncé dans le précédent Marcellaz Ma Commune, la pose des brises soleil orientables à la Mairie et au cabinet médical devait avoir lieu plus tôt aussi... Ce sera donc fait en cette fin d'hiver et prêt à être utilisés lors des futures chaleurs printanières et estivales.

✓La garderie/bibliothèque a bien besoin, sinon d'un rajeunissement au moins d'une rénovation de ses murs. Restauration de la façade, changement de couleur, graisé sur le bas du bâtiment. Désormais, l'ensemble des murs des constructions municipales du Chef-Lieu seront restaurés.



✓Un nouvel abris-bus scolaire (en cours de fabrication) va être installé au cœur du hameau de Contentenaz.

✓A peine visibles mais réalisés en permanence, les travaux de maintenance, d'embellissement, d'amélioration dans les différents bâtiments publics, particulièrement dans l'école publique continueront pendant ce début d'année.



✓Afficher notre identité d'Européen au sein de notre pays et attaché à notre territoire historique. Voici ce qui pousse la démarche d'installer devant la Mairie trois drapeaux sur des mats indépendants, l'un étoilé sur fond bleu, l'autre aux couleurs de la Nation : bleu, blanc, rouge et enfin la croix blanche séparant en quatre le fond rouge, symbole de la Savoie. Ceux-ci remplaceront donc les pavoisements actuels et de manière sécurisée.

✓Maintenir les édifices collectifs en bon état est important mais il faut aussi les prémunir ou se donner les moyens qui permettent de les protéger. Ainsi, la pose des caméras de vidéo-surveillance qui ont déjà fait leurs preuves, se poursuit avec le concours de la Région qui finance 50 % du montant total de la facture. Rappelons que, conformément à la loi, les caméras ne filment QUE les bâtiments publics, les lieux de passages publics (piétonniers, automobiles) et en aucun cas les emplacements privés.



Bouger, se rencontrer, s'occuper



Centre communal d'action sociale

Nous avons, de ci de là, entendu quelques aînés nous faire la remarque suivante : « dans certaines communes voisines là où les repas des anciens ont été annulés pour cause de pandémie, nos contemporains ont reçu soit un colis soit un panier repas... ! » Ces remarques peuvent laisser à penser que certains ont des problèmes de mémoire car en effet, les quelques 307 seniors de Marcellaz-Albanais ont bien reçu une invitation à participer au repas programmé le 23 février 2020, quelques semaines avant le confinement. Pour l'année qui s'annonce, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que nous ne serons pas en mesure de l'organiser aux dates habituelles, nous improviserons en cours d'année et c'est avec un immense plaisir que nous espérons enfin nous retrouver. Le C.C.A.S a, bien sûr, une autre fonction que le côté festif... En cette période difficile, vous vous sentez un peu seuls, isolés, parfois oubliés ? Sachez que nous sommes là pour vous aider, vous accompagner dans certaines de vos démarches, vous informer des services dont vous pourriez bénéficier et aussi être à l'écoute de vos éventuelles doléances...

N'hésitez pas à nous appeler

☎ 04 50 69 70 90 (mairie) ou

☎ 06 31 58 29 10 (la déléguée au service social)

Respectez les gestes barrières, protégez-vous !!!

Très bonne année 2021

Bibliothèque



Accédez gratuitement à « e-medi@s », le site de la bibliothèque départementale et découvrez une sélection de films, vidéos d'autoformation et presse en ligne. Si vous êtes abonné(e) à la bibliothèque, demande d'inscription par mail à la bibliothèque bibliotheque@marcellaz-albanais.fr (accès valable le temps de l'abonnement).



Le centre intercommunal de loisirs, regroupant les communes de Marcellaz-Albanais, Etercy, Vallières-sur-Fier et Hauteville-sur-Fier propose des activités pour les 3-12 ans pendant les vacances scolaires (sauf Noël) et les mercredis.

Le programme des mercredis de janvier et février 2021 est disponible en ligne sur le site de la commune, rubrique Cap Loisirs. Inscriptions au bureau de Cap Loisirs les lundis, mardis, jeudis et vendredis **sur rendez-vous** ou par mail infosparents.caploisirs@fol74.org.



☎ 04.50.77.46.96 ou 06.17.34.28.28.

Infos diverses



Recensement des jeunes

Pour vous inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, ...), un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France, vous devez présenter certains documents, selon votre âge : attestation de recensement ou de situation administrative, certificat individuel de participation ou d'exemption à la JDC (Journée du Citoyen) etc.

+ D'INFOS : MAJDC.FR, pour découvrir dans quelle catégorie vous vous trouvez et quel document fournir.



LA POSTE

ENVOI DE COLIS

INTERNATIONAL ET OUTRE-MER

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les évolutions règlementaires (douane et sûreté territoriale) imposent que la déclaration douanière soit dorénavant réalisée de **façon électronique**, pour tout envoi de marchandise **hors Union Européenne** et vers les départements **d'Outre-Mer**. Il n'est donc **plus possible** de réaliser cette déclaration à l'agence postale. Vous devrez dorénavant vous rendre sur le site de la poste pour procéder à l'affranchissement et à la déclaration douanière, imprimer les documents et ensuite seulement, déposer votre colis à l'agence postale communale. Si vous ne disposez pas du matériel nécessaire, vous pouvez vous rendre uniquement en bureau de poste pour effectuer ces opérations sur un automate. **+D'INFOS : www.laposte.fr/formulaire-douane**